

VILLE de ROYAN

Réunion du 21 Mars 1965

OBJET :

Demande de création
d'un poste d'adjoint
supplémentaire

65030

Le vingt et un mars mil neuf cent soixante cinq
le Conseil Municipal de ROYAN s'est réuni, en séance ordinaire, au
lieu ordinaire de ses réunions, à la Mairie sous la présidence de
M. de LIPKOWSKI, Député Maire d'après convocations faites le
16 Mars 1965.

Etai^{ent} présentés MM. de LIPKOWSKI, Maire, MATRAS, BISCAYE, Melle
Fouché, Adjointe, MM. COLLE, BUJARD, MOUCHOT, BOUCHET, NAULIN,
PECHEVIS, CAMBLONG, STIPAL, TETARD, BERLAND, LANUSSE, DOMEQ, REIX
BETOUS, BOUDEY, POUGET, GACHET, BROTEAU, BENDER, BIDEAU, MM. VULTAG-
Représentés : GIO et OSQUIGUIL

Excusé : M. HARTEAU

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été, conformément à l'article 51 de la loi du 5 Avril
procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein
du Conseil.

M. BETOUS ayant obtenu l'unanimité des suffrages
a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Député Maire donne lecture de l'article 56 du
Code Municipal concernant la faculté accordée aux Conseils Municipaux de
décider la création de postes d'adjoints supplémentaires.

ROYAN pourrait solliciter la création de 3 postes mais
Monsieur le Député-Maire demande au Conseil Municipal de ne demander dans
l'immédiat qu'une seule création. *prevu*

VU

Rochefort s/Mer le 24 Mars 1965
Le Sous-Préfet : RYCKEBUSCH

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur l'exposé de Monsieur le Député Maire
Vu l'article 56 du Code Municipal

décide

- de demander à Monsieur le Sous-Préfet de bien vouloir autoriser la
création d'un poste d'adjoint supplémentaire à Royan
- que ce poste sera pourvu dans les formes et les délais légaux.

POUR COPIE CONFORME
ROYAN, le 25 Mars 1965

Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,

Murhis



Pour Extrait conforme
Pr le Député Maire
Le Premier Adjoint,

Murhis

VILLE de ROYAN

OBJET :

Demande de création
d'un poste d'adjoint
supplémentaire



Réunion du 21 Mars 1965

Le vingt et un mars mil neuf cent soixante cinq
le Conseil Municipal de ROYAN s'est réuni, en séance ordinaire, au
lieu ordinaire de ses réunions, à la Mairie sous la présidence de
M. de LIPKOWSKI, Député Maire d'après convocations faites le
16 Mars 1965

Etaient présentés MM. de LIPKOWSKI, Maire, MATRAS, BISCAYE, Melle
Fouché, Adjoint, MM. COLLE, BUJARD, MOUCHOT, BOUCHET, NAULIN,
PECHEVIS, CAMELONG, STIPAL, TETARD, BERLAND, LANUSSE, DOMECCQ, REIX
BETOUS, BOUDEY, POUGET, GACHET, BROTREAU, BENDER, BIDEAU, MM. VULTAG-
Représentés : GIO et OSQUIGUIL

Excusé : M. HARTEAU

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été, conformément à l'article 51 de la loi du 5 Avril
procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein
du Conseil.

M. BETOUS ayant obtenu l'unanimité des suffrages
a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Député Maire donne lecture de l'article 56 du
Code Municipal concernant la faculté accordée aux Conseils Municipaux de
décider la création de postes d'adjoints supplémentaires.

ROYAN pourrait solliciter la création de 3 postes mais
Monsieur le Député-Maire demande au Conseil Municipal de ne demander dans
l'immédiat qu'une seule création.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Monsieur le Député Maire
Vu l'article 56 du Code Municipal

décide

- de demander à Monsieur le Sous-Préfet de bien vouloir autoriser la
création d'un poste d'adjoint supplémentaire à Royan
- que ce poste sera pourvu dans les formes et les délais légaux.



ROCHEFORT-MER le 24 MARS 1965
Le Sous-Préfet



Pour Extrait conforme
Pr le Député Maire
Le Premier Adjoint,

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

MAIRIE DE ROYAN

(CHARENTE-MARITIME)

TÉLÉPHONE : 05.31.04

Le quatre Avril mil neuf cent soixante cinq, à dix heures, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Noël de LIPKOWSKI, Député-Maire, d'après convocations faites le 31 Mars 1965

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, MATRAS, BISCAYE, Melle FOUCHE, M. BENDER, MM. COLLE, MOUCHOT, BOUCHET, NAULIN, BETOUS, BOUDEY, POUGET, BROTREAU, Mme BIDEAU, MM. STIPAL, OSQUIGUIL, REIX, DOMEQ BERLAND, TETARD, CAMBLONG, VULTAGGIO, PECHEVIS, BARTEAU, BUJARD, LANUSSE.

Représenté : M. le Docteur GACHET par M. le Député-Maire

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 29 du Code Municipal, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. BETOUS ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Président donne lecture de la délibération en date du 21 Mars 1965 par laquelle le Conseil Municipal, conformément à l'article 56 du Code Municipal a demandé à Monsieur le Sous-Préfet d'autoriser la création d'un poste d'adjoint supplémentaire à ROYAN.

Cette délibération a reçu le visa de Monsieur le Sous-Préfet de Rochefort s/Mer.

M. le Député-Maire invite le Conseil à procéder au scrutin secret à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un Adjoint supplémentaire.

Chaque conseiller municipal à l'appel de son nom a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	25
A DEDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	2
RESTE pour le nombre des suffrages exprimés ..	23
MAJORITE ABSOLUE	12
ONT OBTENU : M. BENDER Jacques ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Adjoint supplémentaire.	

M. le Président a déclaré M. Jacques BENDER installé en
qualité d'Adjoint supplémentaire.

Ont signé MM. les membres présents ;

Pour le Député Maire
Le Premier Adjoint,

VU

ROCHEFORT S/MER le 16 Avril 1965
Le Sous-Préfet : Ryckebusch

POUR COPIE CONFORME
ROYAN, le 22 Avril 1965
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,

Munichis